Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES
Avocat au Barreau du Val d'Oise à PONTOISE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Au Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, Palais de Justice,
salle desdites audiences, dite ville, 3, rue Victor Hugo PONTOISE (95300),
Au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 24 AVRIL 2018 A 14 HEURES

Dans un ensemble immobilier sis à

VILLIERS-LE-BEL (95) 16 rue Victor Gouffé,
cadastré section AC n° 208 pour 6 a 51 ca :

- LOT 4 : bât A, 1er étage à gauche :

APPARTEMENT

2 pièces principales,
superficie : 22,30 m² et les 69/10.000èmes.

- LOT 17 : au rez de chaussée, 2ème porte à gauche dans l'allée du jardin :

UN DÉBARRAS,

et les 74/10.000èmes.

OCCUPE (sans droit ni titre)

MISE A PRIX : outre les charges de l'enchère **5.000 €**
(cinq mille euros)

Consignation pour enchérir : 3.000 € et 13.000 €
(chèques de Banque à l'ordre de la CARPA)

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS A :

- Maître **Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES**, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 - 29, rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr, dépositaire d'une copie de l'enchère,
- Au greffe de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé,

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.
Fait et rédigé à Pontoise, le lundi 12 mars 2018, Par l'avocat Maître Paul BUISSON